



COMMISSION REGIONALE DES JEUNES PV N°1 réunion du 20 Avril 2018

Présents : MOUHALIDE Bihaki-lah, HASSANI Ibrahim, SOULAIMANA Zakaria, RIGANTE Jean Pierre, CHRISTIN Mariama, ABDOURAHAMANE Omar-EI Wadoud, ABDOUL HAMID Saindou

Ordre du jour:

Election du Bureau de la Commission
Rappel aux clubs
Festival « PITCH » à la Réunion
Tirage au sort Coupe de Mayotte U18
Tirage Coupe de Mayotte U13

ELECTION DU BUREAU

La Composition du bureau :

Président : ABDOURAHAMANE Omar-EI Wadoud
Vice-Président : HASSANI Ibrahim
Secrétaire Général : SOULAIMANA Zakaria
Secrétaire Général Adjoint : MOUHALIDE Bihaki-lah

La Commission se réunira tous les mercredi après-midi à 14h30 et exceptionnellement le samedi matin.

Rappel aux clubs

Tenue règlementaire (Article 7 – Qualification Statuts & Règlements LMF 2018)

La Commission déplore d'après un constat l'année dernière que de plus en plus de jeunes joueurs dans les plateaux jouent encore sans chaussures et équipements adéquates.

(Nombre de licence (Chapitre III : Licence Article 47 & suivant Statuts & Règlements LMF 2018)

La Commission note que beaucoup de clubs n'ont pas encore saisi les licences de leurs jeunes joueurs sur « Footclubs ». Des jeunes jouent donc sans licences. Les clubs en conséquence doivent rapidement actualiser l'état de leurs licences jeunes afin de ne pas se mettre en difficulté.

La Commission procédera à des contrôles inopinés dans les différentes compétitions des jeunes tout au long de la saison. Ces contrôles seront effectués par les membres de la Commission munis d'une licence « Membre de la Commission des Jeunes ».

La Commission fera un état des lieux général de tous les licenciés jeunes des clubs sur « Footclubs » après 3 rencontres disputées. En cas de nombres insuffisants de licenciés, la commission procédera au forfait général de la catégorie concernée.



Il est demandé à chaque membre de la Commission de remplir son bordereau de demande de licence CRJ afin que le Président de la Commission puisse effectuer les démarches d'obtention de licence auprès des services de la Ligue.

Festival « PITCH »

La Commission décide de nommer M. RIGANTE Jean Pierre représentant de la Commission pour le déplacement pour le PITCH Régional à l'île de la Réunion au mois de Mai prochain.

Les équipes qui iront représenter MAYOTTE sont l'AJ KANI KELI pour les garçons et l'AS JUELLE pour les filles. La Commission leur souhaite bon courage.

TIRAGE AU SORT COUPE DE MAYOTTE U18

La Commission a procédé au tirage de la COUPE DE MAYOTTE U18 dont les rencontres sont les suivantes.

Il y a 48 équipes qui se sont engagées pour cette compétition. **16 équipes sont exemptées** pour ce premier tour de la Coupe et donc directement qualifiées pour les 32^e de Finale.

Equipes Exemptées :

FC M'TSAPERE, PAMANDZI SC, ASC KAWENI, US OUANGANI, FC SOHOA, ASC WAHADI, PAPILLON D'HONNEUR, ENFANTS DE MAYOTTE, FC MAJICAVO, ETINCELLE HAMJAGO, OLYMPIQUE MIRERENI, AJ M'TSAHARA, US KAVANI, BANDRELE FC, FC BARAKANI, AS BANDRABOUA.

Résultat du tirage :

Equipe Recevante	Equipe Visiteuse	Lieu
ASJ HANDREMA	FOUDRE 2000	Handréma
DIABLES NOIRS	FC LABATTOIR	Combani
FC SHINGABWE	ASJ M'LIHA	Hamjago
TCO MAMOUDZOU	MIRACLE DU SUD	Lycée de Mamoudzou
USCJ KOUNGOU	E.F WANA SIMBA	Koungou
USCP ANTEOU	FEU DU CENTRE	Poroani
Ent. TSIMKOURA / AS NEIGE	AS ROSADOR	Malamani
ASJ ALAKARABU	VSS HAGNOUNDROU	Chenyoumba
JUMEAUX MZOUAZIA	USJ TSARARANO	M'zouazia
AJ KANI KELI	FC CHICONI	Kani Kéli
US BANDRELE	EF KAWENI	Bandrélé
ETOILE HAPANDZO	RACINE DU NORD	Barakani
UCS SADA	ASC ABEILLES	Sada
FC DEMBENI	USC LABATTOIR	Dembeni
Ent. N'DRANA. / PAPIL. BLEU	VCO VAHIBE	Bouéni
TCHANGA SC	AS SADA	Mtsangamouji



Les rencontres auront lieu le vendredi 27 Avril 2018 à 13h30 précise.

TIRAGE COUPE DE MAYOTTE U13

Cette saison encore la Commission a établi un diagramme de classe pour gérer la compétition de la Coupe de Mayotte U13.

Dans le même concept que les plateaux de Brassage U13 et d'éviter de long déplacement au équipe, la commission a opté pour des poules sectorielles (Nord, Centre Ouest, Centre, Sud)

Secteur : CENTRE OUEST

Exemptés : RC BARAKANI, TCHANGA SC, OLYMPIQUE MIRERENI

EQUIPE Recevant	Equipe Visiteuse	Lieu
FC CHICONI	FEU DU CENTRE	Chiconi
PAPILLON D'HONNEUR	AS SADA	Mangajou
US M'TSANGAMBOUA	VCO VAHIBE	M'tsangamboua
US OUANGANI	ASO ESPOIR CHICONI	Ouangani
DIABLES NOIRS	UCS SADA	Combani
FCO TSINGONI	FC SOHOA	Tsingoni

Les rencontres auront lieu le vendredi 27/04/2018 à 9h00

Secteur : NORD

EQUIPE Recevant	Equipe Visiteuse	Lieu
ASC WAHADI	ENFANTS DE MAYOTTE	M'tsangamouji
USC KANGANI	USCJ KOUNGOU	Kangani
AS ALAKARABU	ACSJ M'LIHA	Chembenyoubu
RACINE DU NORD ACOUA	AJ M'TSAHARA	Acoua
FOUDRE 2000	ASC ABEILLES	Dzoumogné
NDREMA CLUB	ASJ HANDREMA	Handréma
AS BANDRABOUA	ENFANTS DU PORT	Bandraboua
VOULVAVI SPORT	ETINCELLES HAMJAGO	M'tsahara
SHINGABWE FC	M'TSAMBORO FC	Hamjago

Les rencontres auront lieu le vendredi 27/04/2018 à 9h00

Secteur : CENTRE

EQUIPE Recevant	Equipe Visiteuse	Lieu
LUMIERE T SOUNDZOU	FC M'TSAPERÉ	T'soundzou
FC LABATTOIR	USC LABATTOIR	Labattoir
USJ TSARARANO	OLYMPIQUE T SOUNDZOU	Tsararano
FC MAJICAVO	TORNADE CLUB	Majicavo
ESPOIR M'TSAPERÉ	MAHABOU SC	Baobab
US KAVANI	AS ROSADOR	Kavani

Les rencontres auront lieu le vendredi 27/04/2018 à 9h00



Secteur : SUD

Exempté : FC MAKOULATSA

EQUIPE Recevant	Equipe Visiteuse	Lieu
FC KANI BE	LANCE MISSILE	Kani Bé
FC DEMBENI	MIRACLE DU SUD	Dembeni
FC SUD M'BOUANATSA	CJ M'RONABEJA	Hagnoundrou
ENT. RC TSIMKOURA / AS NEIGE	MAHARAVOU FC	Chirongui
CS M'RAMADOUDOU	ENT. NDRANAVI / PAPILON BLEU	M'Ramadoudou
BANDRELE FC	CHOUNGUI FC	Bandrélé
USC ANTEOU POROANI	AJ KANI-KELI	Poroani
US M'TSAMOUDOU	ESPERANCE ILONI	M'tsamoudou

Les rencontres auront lieu le vendredi 27/04/2018 à 9h00

Ces décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel Sportive dans un délai de dix jours à compter du lendemain de la date de 1^{ère} publication ou notification officielle de la décision contestée, dans le respect de l'article 78 du RI 2017.

Président

ABDOURAHAMANE Omar-EI Wadoud

Secrétaire

SOULAIMANA Zakaria